



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Annexe 1 Niveaux de restriction des usages de l'Eau par communes et par type de ressource en Eau A compter du :

Nota Bene :  
Eaux superficielles : Sources, cours d'eau, plans d'eau  
Eaux souterraines : Puits, forages  
Eaux potables : Réseaux

Niveaux de restriction pour l'utilisation :

Des eaux superficielles

Non concerné

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise

Des eaux souterraines ou de l'eau potable

Non concerné

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

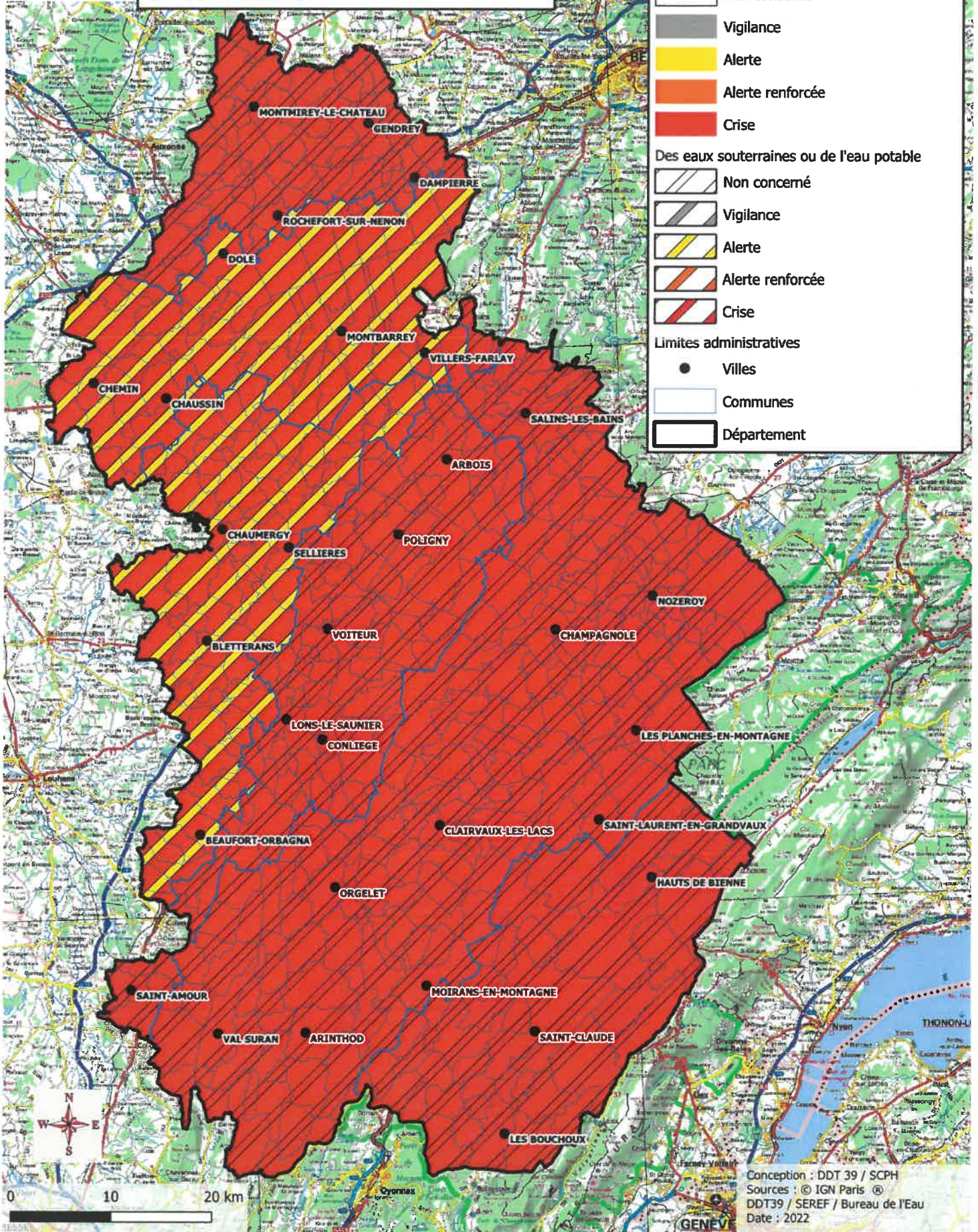
Crise

Limites administratives

Villes

Communes

Département



Conception : DDT 39 / SCPH  
Sources : © IGN Paris  
DDT39 / SEREF / Bureau de l'Eau  
Date : 2022